

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

VENDREDI 29 NOVEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, et le vingt-neuf novembre, à dix-huit heures et dix minutes,
Le Conseil d'administration de l'association COMITE DE SEINE-MARITIME DE HANDBALL s'est réuni à l'Hôtel-Restaurant « LA BERTELIERE » à ST MARTIN DU VIVIER, sur convocation de son Président.

Présent(s) : Mmes BARBATI Clémendina, ELIE Cathy, NOURTIER Jocelyne, TERNOIS Françoise et Mrs CAILLAUD Bernard, CARDON Gérard, LIGUORI Jean-Luc, METAYER Patrick, MEZARA Patrick, PERRU Mathieu, THOMAS Thierry.

Invité(s) présent(s) : ROUSSEL Isabelle (Assistante de direction), CLERMONT Olivier (CTF Comité 76)

Excusés : Mmes CAILLAUD Dominique, GOBOURG Mélanie, KOUZIAEFF Katia, Mrs BOURGAULT Hugues, LEBIGOT Alexandre, MARAIS Nicolas (Pdt LNHB-Invité)

Le Président rappelle l'ordre du jour de la réunion :

1. Mot d'Accueil du Président
2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 17 Mai 2019
3. Informations du Président - Conseil du Territoire des 4 septembre et 30 octobre 2019
4. Trésorerie - Situation
5. Mise en place de la CMDC Territoriale
6. Actions de la Commission de Développement
7. Questions diverses

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux administrateurs et invités présents, puis donne la parole aux administrateurs. Personne ne demandant la parole, le Conseil d'administration aborde alors successivement les différents points à l'ordre du jour.

1. MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT

Le Président accueille les membres du Conseil d'administration, et excuse les absents de ce soir, notamment Katia KOUZIAIEFF et Alexandre LEBIGOT qui officient sur une rencontre de ProD2 M à CHERBOURG en qualité d'officiels de table.

Evoquant les perspectives pour le Comité au cours des prochaines années, il confirme qu'il se représentera pour un second mandat au cours de la prochaine assemblée générale électorale, et échangera avec l'ensemble des administrateurs pour définir la composition de sa liste.

2. APPROBATION COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 MAI 2019

Le compte-rendu du Conseil d'administration du 17 Mai 2019 est adopté à l'unanimité et sans réserve.

3. INFORMATIONS DU PRESIDENT - CONSEIL DU TERRITOIRE 4 SEPT. ET 30 OCT. 2019

Le Président s'est rendu aux Conseils de Territoire et partage les diverses informations :

- La Fédération a réformé en Conseil d'administration (et non en Assemblée générale) la Nationale 1. Il est souligné qu'une telle décision aurait pu être évoquée lors de l'AG de la FFHB.
- Un rappel a été fait par la Fédération concernant l'assurance des administrateurs
- Il y aura, à partir du 1^{er} janvier 2020, la mise en place d'un nouveau logiciel comptable (ORION) au niveau de la Ligue de Normandie. Ce logiciel est obligatoire et payant.
- Le Comité de Seine-Maritime se réserve cependant le droit de choisir un autre logiciel, dans le respect des dispositions légales applicables.



- Les réunions de secteur organisées par la Ligue ont commencé, et se termineront au mois de décembre 2019.
- La mise à disposition d'Olivier CLERMONT, salarié du Comité, à la Ligue de Normandie, sera limitée à 300 heures par an. La Ligue souhaitait une mise à disposition de 480 heures.
- Deux matches franco-allemands se dérouleront au mois de mars 2020 au Neubourg (27) et à Montivilliers (76), ce dernier étant jumelé avec un séminaire professionnel.
- L'Assemblée Générale électorale se tiendra au mois de juin 2020, ce qui évitera de commencer un mandat en cours de saison.
- Hervé VIGOR a quitté ses fonctions de coordonnateur de l'ETR de la Ligue de Normandie. L'ensemble de ses dossiers est repris provisoirement par Nicolas MARAIS, président de la Ligue.
- il est rappelé que toute pratique du handball, même nouvelle, doit se faire dans le cadre d'une licence FFHB : certains clubs seinomarine ne sembleraient pas couverts. Le Comité rappellera officiellement cette obligation à tous les clubs du département. L'encadrement des pratiques nouvelles doit également se faire par une personne certifiée (sauf le Hand à 4).
- les Présidents de Comité ont également pris officiellement position pour une « pause réglementaire », suite à l'irruption dans le paysage du handball de nombreuses réformes conduisant parfois à l'existence de textes contradictoires entre eux. Le président de la Fédération en a été informé et a déclaré avoir conscience de la situation.

Par ailleurs, une réunion entre présidents de Comités a eu lieu au début de mois de novembre 2019, à Argentan. Un document y a été élaboré pour prendre position contre une éventuelle disparition des Comités départementaux, lesquels doivent être considérés comme le premier maillon d'une chaîne vertueuse et non comme la dernière roue du carrosse sportif.

4. TRESORERIE - SITUATION

Les disponibilités financières du Comité sont :

Les dûs clubs ont été soldés au mois de juin 2019, à l'exception de HANDBALL ACADEMIE (dû de 656 €). Un courrier de rappel sera envoyé à ce club dès le mois de décembre 2019.

Au 30 septembre 2019, le compte de résultat présente des produits pour 222 881,98 € et des charges pour 165 133,23 € et un résultat bénéficiaire provisoire de 57 748,75 € (contre 50 708,39 € à la même période l'année dernière).

La subvention pour les Finalités 2019 a été perçue.

La situation financière du Comité est donc bonne, et en ligne avec les exercices précédents.

5. MISE EN PLACE DE LA CMDC TERRITORIALE

Thierry THOMAS prend la parole, et indique qu'avec l'accord du Conseil d'administration, 4 réunions ont été organisées sur le territoire du département, les 4, 13, 18 et 25 novembre 2019.

Les clubs sont très heureux de voir le Comité venir à eux, et ont trouvé que le format des réunions permettait une parole plus libre qu'en assemblée générale. Ils trouvent la CMCD plus simple à remplir grâce aux informations fournies par le Comité.

Les présidents de club ont cependant plus de mal avec la nouvelle architecture des formations, malgré l'aide du Comité.

Leurs revendications sont posées et réfléchies. Ils estiment que l'on demande beaucoup trop aux petits clubs, et que l'aspect financier n'est pas pris en compte dans la surenchère de formations. Ils n'ont pas le temps de tout faire et les sanctions administratives tombent rapidement.

Ils sont par ailleurs inquiets sur l'avenir de leur club et quant au fait qu'ils n'auront pas de successeur.

Thierry THOMAS souligne en conclusion la difficulté rencontrée par les présidents de petits clubs pour exercer leur mandat, et insiste sur le fait que le Comité et la Ligue devraient leur venir en aide plus qu'ils ne le font aujourd'hui. La nécessaire professionnalisation et l'alourdissement administratif ne devraient pas menacer la vie des petits clubs.

Un débat s'engage entre les administrateurs, qui déclarent partager la même opinion.

6. ACTIONS DE LA COMMISSION DE DEVELOPPEMENT

Mélanie GOBOURG, ancienne Présidente de la Commission, a démissionné pour des raisons professionnelles. Elle sera désormais remplacée par Cathy ELIE, qui devra maintenant constituer son équipe et garder en tête l'intérêt supérieur des clubs.

Une première réunion a eu lieu, au cours de laquelle il a été décidé d'établir la synthèse des demandes des clubs pour les actions « Handfit », « Mini-hand » et « Hand à 4 ».

Cathy ELIE rappelle que la Méga-fête du Mini-hand aura lieu le Samedi 6 juin 2020 à CANY BARVILLE, que le Tournoi Hand-Loisir se tiendra courant Mars 2020, et que le Comité participera à une course caritative à LONDINIERES le 21 mars 2020 (voir ci-dessous - questions diverses).

Une réunion aura lieu en février 2020 pour l'attribution du Label « Mini-hand ».

A l'invitation du Président, la Trésorière rappelle également l'existence des conventions établies entre le Comité et les clubs en faveur du développement du Handball. Elle rappelle également que ces conventions sont éligibles à des subventions de l'ANS.

7. QUESTIONS DIVERSES

- un débat a lieu au sujet du club HANDBALL ACADEMIE. Il en ressort que le Comité convoquera les dirigeants de cette association pour éclaircir leur positionnement vis-à-vis des actions du Comité, et le paiement de la dette à l'égard du Comité.
- Françoise TERNOIS rappelle que le Comité s'est engagé à l'événement « COURONS A LONDI CONTRE PRADER-WILLI », qu'il a financé à hauteur de 1 000 €. Cette course de collecte de fonds contre une maladie rare aura lieu le 21 mars 2020. Des démarches sont en cours auprès de la mairie d'EU pour la mise à disposition d'un barnum, afin de pouvoir faire une démonstration de hand-fauteuil. Tous les clubs seront sollicités pour effectuer un don.
- le Président a pris contact avec Yannick PETIT pour l'arbitrage. La question de la formation technique a été abordée, et fera l'objet de discussions ultérieures. Ce souhait est relayé au niveau fédéral.
- Bernard CAILLAUD intervient, et rappelle qu'il existe une demande technique spécifique pour les arbitres en début de carrière ou de niveau local.
- le Comité a rencontré les clubs de SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY et de SOTTEVILLE-LES-ROUEN. Les choses sont en train de rentrer dans l'ordre dans ces clubs.
- le Comité rencontrera le mardi 3 décembre 2019 le club de L'ES ARQUES, puisqu'il a été saisi officiellement par d'autres clubs du secteur sur le comportement de leur équipe masculine du Dimanche Matin.
- au 18 novembre 2019, le Comité compte 7524 licences, contre 7106 à la même époque l'année dernière. La barre des 8 000 pourrait même être franchie cette année. Un effet de saisonnalité pourrait toutefois être imputable à un début de saison plus précoce.
- Isabelle ROUSSEL a reçu un appel du club du PARIS-SAINT-GERMAIN HB (Mr VALENTIN), proposant une remise de 50 % sur le prix des places lors de leurs matches. Des accès en back-stage sont également proposés.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée à vingt et une heures et quinze minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Secrétaire de séance
Mathieu PERRU



Le Président
Jean-Luc LIGUORI

